

JEUDI 17 NOVEMBRE 2022

17h-19h → Maison de l'Avocat Strasbourg
3 Rue du Général Frère - 67000 Strasbourg

ACTE II - LA SOUFFRANCE MORALE AU TRAVAIL



L'ACCOMPAGNEMENT DANS L'ENTREPRISE

REGARDS CROISÉS SUR LA SOUFFRANCE MORALE AU TRAVAIL : DU HARCÈLEMENT MORAL AU SYNDROME D'ÉPUISEMENT PROFESSIONNEL

Ce cycle de tables-rondes entend offrir un lieu d'échanges privilégié sur cinq grandes questions que soulève le thème de la souffrance morale au travail. Ces rencontres, à vocation pluridisciplinaire, s'adressent à tous les acteurs, professionnels du droit ou non, susceptibles d'être impliqués dans la prise en charge des salariés en situation de souffrance ou intéressés par cette problématique (avocats, universitaires, représentants du personnel, managers, médecins du travail, psychologues du travail, etc.).

L'acte II a vocation à aborder les aspects théoriques et pratiques de l'accompagnement du salarié victime de harcèlement moral au travail, d'épuisement professionnel ou d'autres risques psychosociaux. La problématique de l'accompagnement du salarié, abordée tant dans sa dimension individuelle que collective (outils juridiques pouvant être mobilisés dans l'entreprise, acteurs internes et externes à l'entreprise pouvant être sollicités par le salarié, prise en charge collective des RPS dans l'entreprise, etc.), sera éclairée par les analyses et retours d'expérience de différents experts et professionnels : universitaire, inspecteur du travail, représentant du personnel, spécialiste des RPS au sein de la CARSAT

Responsables scientifiques : Amandine Michaud, Salima Hezzam et Sabrina Mraouahi

En présentiel. Inscription ouverte à tous, gratuite, mais obligatoire. Validation possible de la participation au cycle au titre de la formation continue des avocats.

Intervenants :

Madame Catherine BARTHEL-FUENTES,
Maître de conférences en droit privé, Institut du travail de Strasbourg

Monsieur Raphaël D'OVIDEO,
Inspecteur du travail, DREETS Grand Est

Madame Tania DOUVIER,
Élue CSE, Déléguée Syndicale, référente harcèlement CSE

Madame Laurence WEIBEL,
Docteure en Neurosciences – Chronobiologiste,
chargée de prévention RPS et horaires atypiques à la CARSAT

Modérateur :

Madame Amandine MICHAUD,
Avocate au Barreau de Strasbourg

A VENIR

JEUDI 1^{ER} DÉCEMBRE 2022
17h-19h

**ACTE III : LA SOUFFRANCE
MORALE AU TRAVAIL ET
LA MÉDECINE DU TRAVAIL**

JEUDI 26 JANVIER 2023
17h-19h

**ACTE IV : LA SOUFFRANCE
MORALE AU TRAVAIL ET
LE SUIVI PSYCHOLOGIQUE**

JEUDI 2 MARS 2023
17h-19h

**ACTE V : LA SOUFFRANCE
MORALE AU TRAVAIL ET
DROIT DE LA SÉCURITÉ
SOCIALE**

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Institut du travail - Université de Strasbourg
Tél. 03 68 85 87 00
Email tiphaine.garat@unistra.fr

INSCRIPTION
GRATUITE
OBLIGATOIRE

→ rco.de/SMTacte2Inscription